

Cherbourg-en-Cotentin

Le lycée maritime forme les skippers de demain



Le lycée maritime propose, à partir du mois de décembre, une formation de Capitaine 200 voile. Elle s'adresse aux futurs skippers professionnels.

Le lycée maritime Daniel-Rigolet proposera, à partir du mois de décembre, une nouvelle formation intitulée Capitaine 200 voile. Un brevet maritime de commandement déjà proposé en 2013, au cours duquel les 17 stagiaires avaient été reçus.

Alors pourquoi relancer la session ? « **C'est à la demande de vingt entreprises, professionnelles de la voile de la Manche. Elles ont signé une charte avec la Région** », explique Eva Guastucci, responsable de la formation continue. La Région qui investi 158 200 € pour financer les formations des demandeurs d'emploi, les autres étant financés par les entreprises.

Capitaine 200 voile pourra accueillir douze stagiaires âgés d'au moins 20 ans, de niveau minimum bac, avec au moins six mois de navigation et un certificat de matelot de pont ou initiation nautique. « **C'est une formation de 982 heures, qui débouche sur un brevet de skipper professionnel sur voiliers ou bateaux à moteur, mais également pour le convoyage et l'encadrement de clients à bord** », poursuit Eva Guastucci.

Le lycée maritime possède les formateurs pour ce type de formation. « **Pour la partie embarquée, soit 140 heures en mer, on a sous-traité avec une société cherbourgeoise.** »

Six mois de formation

Le programme débute le 2 décembre, pour se terminer le 3 juillet 2020. Les futurs skippers suivront dans un premier temps un module déjà en place dans l'établissement, jusqu'en mars. « **S'ils obtiennent le brevet Capitaine 200, une présélection sera faite pour les 140 heures du module voile embarqué. Ils travailleront sur les manœuvres et la sécurité, avant de passer une épreuve écrite et pratique.** »

La formation est pointue puisque les élèves suivront 50 heures de cours consacrées à la formation médicale par télécommunication, puis 70 heures pour l'obtention du certificat d'opérateur général lié aux connaissances et à la gestion des appareils de bord pour la sécurité. « **La pratique de l'anglais est obligatoire.** »

Soixante heures sur la connaissance du milieu marin seront dispensées aux stagiaires. « **Il ne suffira pas de connaître la surface de la mer, mais aussi ce qui se passe en dessous. Ils passeront aussi 70 heures en entreprise** », poursuit Eva Guastucci, qui estime que les stagiaires doivent être motivés. « **On s'adresse à des gens qui ont réfléchi avant d'entreprendre la formation. C'est motivant** », conclut Eva Guastucci.

Contact. Courriel : eva.guastucci@i-carre.net. Tél. 02 33 44 74 40.



Eva Guastucci attend 12 stagiaires pour la formation de skipper professionnel. - Crédit: Ouest-France